



COMMUNE DE LEYSIN

LA MUNICIPALITE

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de la Commune de Leysin

agissant en vertu de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 25 juin 2026, le Conseil communal a adopté

le préavis municipal no 3/2026 amendé du 20 avril 2026 relatif à la

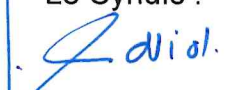
MODIFICATION DES STATUTS DE L'ARASAPE

et a décidé

- 1) D'accepter que les présents statuts entrent en vigueur en même temps que la loi sur les établissements régionaux d'action sociale (LERAS),
- 2) D'accepter la proposition de modification des statuts tels que présentés.

La présente décision doit encore faire l'objet d'une approbation par le Canton. Une seconde publication aura lieu en temps utile. Le délai référendaire de 10 jours courra dès cette nouvelle publication.

Leysin, le 26 juin 2026

Au nom de la Municipalité :
Le Syndic :

Jean-Marc Udriot



Le Secrétaire :

Martin Reist